LE PRÉSIDENT :

Bien, je vous remercie beaucoup. Merci beaucoup, monsieur, pour vos commentaires. On a bien noté la question de la préservation de la faune, la biodiversité, les espaces verts, les parcs pour accueillir cette biodiversité. Merci beaucoup.

LE COMMISSAIRE :

Merci.

M. ALAIN BEAUREGARD :

Merci beaucoup de m'avoir écouté.

Mme JESSICA LOUIS

Mme JESSICA LOUIS :

Moi, je viens à titre de citoyenne. J'habite le quartier voisin, le Petit Maghreb. Également, mes enfants vont à l'école Sainte-Bernadette-Soubirous. Je suis membre du conseil d'établissement de Sainte-Bernadette-Soubirous, et mes collègues m'ont déléguée pour venir discuter avec vous.

Dans le fond, nous, le titre de la présentation, c'est : « *Ne pas devenir le déversoir du secteur* », dans le sens que c'est un très beau projet qui s'en vient, mais il faut penser aussi au quartier voisin, qui est celui du Petit Maghreb.

Donc, je viens vous voir pour deux sujets en particulier. Le premier qui touche mon école, c'est la circulation, et le deuxième, c'est qui me touche personnellement et également les enfants, les parents, les familles du quartier, c'est tout ce qui est lien avec les épiceries. Donc, voilà.

Moi, ce que je vois, c'est que le projet, il permet de calmer la circulation à l'intérieur du secteur, mais dans tout ce que j'ai lu, j'ai été lire pas mal toute la documentation, il n'y a rien où on dit que le trafic, on parle du trafic qui va sortir de ce quartier-là. Notre école est sur le chemin du trafic, et puis je vais vous présenter qu'est-ce que je veux dire par là dans les prochaines diapos.

Mon point, c'est que le métro va diminuer le trafic, parce que les gens, l'idée, c'est que les gens prennent le transport en commun au lieu de prendre une voiture, mais ça ne va pas stopper le trafic. On peut penser à toutes les stations de métro, Sauvé, Côte Vertu : il y a du trafic, quand même, autour de ces stations-là. Dans ce qu'on voit présentement qui nous a été envoyé comme documentation, c'est comme si le trafic disparaissait. Et nous, ce qu'on pense, c'est que ce trafic-là va se répercuter sur les rues voisines et donc ultimement sur les routes que prennent les enfants pour se rendre à l'école.

Donc, ici, je voulais présenter mon école. Ce qui est particulier, c'est qu'elle est le long de la frontière invisible qui sépare Saint-Michel de Rosemont. Donc, officiellement, l'école est à Rosemont, mais les enfants, une partie des enfants proviennent de Saint-Michel. Pour se rendre à l'école, ils doivent passer des rues comme soit la 15e, la 16e, 17e, 18e et 20e Avenue.

Ils doivent également traverser le coin de rue de la rue Bélair et ensuite traverser le coin de rue Bélanger pour se rendre à l'école, qui est de l'autre côté de la rue. Puis, c'est ce qu'on voit ici. Vous remarquerez aussi que j'ai mis tout le secteur qui va être revitalisé, le secteur de Jean-Talon Est, qui nous concerne ici.

Donc, notre école, on a une école de 700 élèves, 5 à 12 ans, 300 à 400 élèves qui viennent à pied à l'école. On a trois brigadiers dans cette école-là. Donc, c'est quand même un quartier où il y a beaucoup de circulation, puis qui concerne des enfants de deux arrondissements différents.

On a eu plusieurs fois des quasi-accidents, des voitures qui coupent, des camions qui passent, des conducteurs qui font des doigts d'honneur aux brigadiers. Ce n'est vraiment pas facile.

Les deux coins de rue, puis je vais vous faire un lien avec… je sais que ce n'est pas le quartier, mais je vais vous faire le lien avec Jean-Talon Est bientôt. Dans le fond, les deux éléments qui viennent nous interpeller, il y en a plusieurs, mais parmi ceux qui viennent nous interpeller, c'est Bélanger, coin 18e. Les voitures s'arrêtent peu, les enfants ont du mal à traverser. Coin 19e, entre la 20e, c'est la même chose : la circulation automobile, les gens sortent des stationnements, ne regardent pas, on a des enfants qui traversent. Puis, il faut retenir que souvent, les enfants, ils ne voient pas une voiture qui arrive. Ils sont petites tailles, les voitures ne voient pas les enfants qui arrivent également.

On a eu un accident mortel il y a quelques années de cela sur Bélanger – excusez-moi, sur Bélair. Puis, Bélair est une rue qui va être parallèle à Jean-Talon. Elle va être prolongée vers l'est dans le projet. Puis, l'idée, c'est qu'avec plusieurs éléments qu'on propose comme changements, ultimement, les voitures vont vouloir éviter Jean-Talon, et nous pensons qu'ils vont passer par Bélair, ce qui risque de les faire passer proche de l'école et donc augmenter le risque d'accident pour nos enfants.

Ici, je vous montre le coin de rue qui est la limite magique entre Saint-Michel et Rosemont. Donc, au milieu de la rue, il y a une frontière imaginaire, et donc une partie appartient à Saint-Michel de l'autre côté, et de l'autre côté, c'est Rosemont. Et donc, ce coin de rue là, c'est un coin de rue qu'à tous les matins, il y a des enjeux. On envoie des lettres, il ne se passe pas

encore grand-chose. On a un brigadier qui est là, et c'est un élément qui, nous, on trouve ça inquiétant.

Nous, ce qu'on pense, c'est que si on se fie à ce qui a été dit, entre autres, dans la séance d'information, dans les documents d'information, c'est que Jean-Talon Est, pour faire place au REV, c'est que dans le fond, on va faire des trottoirs plus larges, ce qui est parfait pour les piétons.

Par contre, les voitures ne vont pas disparaître. Puis, ça reste un peu ça, mon point, c'est que les voitures ne disparaîtront pas malgré le fait qu'on va apaiser la circulation. Ce qui va se passer, c'est que ces voitures-là vont trouver une route pour passer, et nous, on pense que ça va être par Bélair ou par Bélanger, par les rues qui mènent à notre école.

Si je me fie également encore aux documents, on dit qu'il n'y aura pas de transit à l'intérieur. Il va y avoir des beaux parcs, il va y avoir des grands buildings, mais il n'y a pas vraiment de transit. La rue Bélanger, la rue qui va être prolongée en lien est-ouest, même chose : on pense qu'ultimement, tout ce trafic-là va se répercuter à l'endroit où nos enfants vont vouloir traverser.

Et encore, on parle de 6 000 nouveaux logements, ce qui est très bien, mais ça veut quand même dire que les travaux sont là pour beaucoup, beaucoup d'années. On n'est pas encore… on voit s'en venir les métros, mais ça va continuer.

Ce qui m'amène encore à vous reparler de la rue Bélair, qui est une rue qui, dans les documents, on dit qu'elle va être prolongée. Si je me fie à ce que j'ai pu lire, c'est que Jean-Talon va devenir plus lente. Donc, si elle devient plus lente, on parle d'une voie par direction, donc on va vouloir… les voitures vont vouloir trouver une nouvelle voie de passage. Bélanger est une rue parallèle à Jean-Talon et Bélanger va être prolongée.

Donc, on pense que les problèmes de circulation ne vont pas s'arrêter à la ligne tracée sur la carte, et qu'ultimement, dans la vision du quartier, il faut penser aussi aux quartiers adjacents.

Donc, ici, vous voyez, ça, c'est une… encore une fois, ça, c'est Bélair et 16e. C'est une rue où il n'y a pas de brigadier, où régulièrement, ma fille, mes filles ont traversé la rue régulièrement, se sont fait frôler par une voiture qui n'a jamais fait le stop. On a régulièrement des enjeux dans ces endroits-là, et le quartier Vertières n'est même pas encore construit.

Donc, sachant que cette rue-là risque d'être la rue de transit, dans certains endroits, on a dit qu'il va y avoir des vélos, dans d'autres endroits, on dit qu'on va rajouter des dos d'âne, mais on pense qu'ultimement, c'était important de venir vous rencontrer pour vous parler de cette situation-là.

Potentiellement, pour… non, il n'y a pas de document qui prouve ce que je vous dis. Moi, c'est pour ça que je décris les potentielles conséquences. C'est qu'on pense qu'il va y avoir plus de voitures sur la rue Bélair et sur la rue Bélanger.

On pense également que nos brigadiers, déjà qu'ils ont de la misère à réussir à faire leur travail, ça va être pire, et on pense que le bruit, les camions, ça risque d'être également un enjeu pour nos enfants qui traversent et qui se rendent à l'école à pied.

La conséquence de tout ça, ultimement, c'est que les parents amènent leurs enfants en voiture parce qu'ils ont peur d'envoyer leurs enfants à pied traverser l'école. Donc. On crée un problème infini dans la situation qu'on a présentement. Ce que j'aimerais que vous recommandiez à la Ville, ça serait… Oui.

LE PRÉSIDENT :

Il vous reste deux minutes.

Mme JESSICA LOUIS :

Oh! Total? Oh, non.

LE PRÉSIDENT :

Il vous reste deux minutes pour votre présentation.

Mme JESSICA LOUIS :

OK. Bon, bien, je vais vous laisser les recommandations, je pourrais en parler. Je veux juste en parler très rapidement de mon deuxième élément, c'est le risque du désert alimentaire. Présentement, Metro, Maxi, Atlas, c'est supposé être relocalisé dans des immeubles avec des logements. Moi, les seuls endroits que j'ai vu ça, c'est des endroits qui sont gentrifiés et c'est des IGA qui sont là. Ce n'est pas des Maxi, ce n'est pas des Atlas, ce n'est pas des épiceries à bas prix.

Dans le document d'ADS+, on parle que présentement, on a un pôle alimentaire qui est en vie. Ça serait quand même étrange qu'on transforme d'un endroit qui est un pôle alimentaire à un désert alimentaire. Il n'y a nulle part où présentement, dans le document, c'est écrit qu'on va forcer les magasins à être ouverts pendant la construction.

Donc, oui, on me dit qu'on va construire des épiceries après, mais pendant tous ces travaux-là, qu'est-ce qui va se passer? Moi, je pense que c'est important de vous dire que pas parce que c'est laid que ce n'est pas utile, mais…

LE PRÉSIDENT :

Mais ce qui est écrit dans le document, c'est une vision, hein?

Mme JESSICA LOUIS :

Oui, c'est ça, mais…

LE PRÉSIDENT :

C'est en amont, il n'y a rien de ça. C'est pour ça qu'on écoute vos idées.

Mme JESSICA LOUIS :

C'est ça, exactement.

LE PRÉSIDENT :

Puis on va rendre compte des opinions des citoyens.

Mme JESSICA LOUIS :

Exactement. Ça fait que pour moi, être laid, ce n'est pas être inutile. On propose des jardins communautaires, des frigos communautaires, on encourage les commerces à offrir des produits abordables, mais il faut travailler en amont pour garder ce qu'on a, parce que ça, ça serait… comme je vous dis, IGA, c'est sympathique, mais pour la… si on regarde le revenu médian qu'on nous disait dans le document, moi, j'ai peur pour mes concitoyens.

Les photos qui sont utilisées également dans le document, c'est des photos que, je pense, ne représentent pas la réalité de la journée.

LE PRÉSIDENT :

Mais ça, madame, on va passer à la période de questions.

Mme JESSICA LOUIS :

Parfait.

LE PRÉSIDENT :

S'il vous plaît. Mais on a votre document.

Mme JESSICA LOUIS :

Super.

LE PRÉSIDENT :

Parfait.

LA COMMISSAIRE :

Je demandais de replacer les demandes ou recommandations pour la circulation, parce que ce que j'avais entendu de votre souci, ce qui est bien important pour vous, c'est que la planification du quartier Vertières planifie aussi les impacts, qu'ils soient positifs ou négatifs, s'arranger pour qu'ils soient le moins négatifs possible en termes de circulation. Donc, au niveau circulation, vous voulez qu'on élargisse…

Mme JESSICA LOUIS :

Exactement.

LA COMMISSAIRE :

… les analyses pour tenir compte du débordement, si on peut dire, des véhicules que vous appréhendez sur les rues autour.

Mme JESSICA LOUIS :

Exactement. Bien, puis ce que j'ai peur, puis j'exagère probablement, mais c'est que je ne veux pas avoir un quartier bobo, super sympathique, cool, *trendy***,** puis à côté, nous, on se tape le trafic parce qu'on n'a pas voulu se partager le trafic. Ça fait que c'est un peu ça, et c'est pour ça que ce qu'on recommandait, que vous recommandiez à la Ville...

LA COMMISSAIRE :

Étendre l'étude de circulation?

Mme JESSICA LOUIS :

Exactement.

LA COMMISSAIRE :

Donc, pour inclure… Bélanger est déjà dans le secteur de planification, mais pour étendre au moins Bélanger et les accès à l'école Sainte-Bernadette?

Mme JESSICA LOUIS :

Exactement.

LE PRÉSIDENT :

(Inaudible) dehors, pas de...

LA COMMISSAIRE :

Oui, oui, c'est ça. Bélair est à l'intérieur, donc on nous demande de voir à étendre les études de circulation au moins jusqu'à Bélanger puis vers les avenues qui conduisent à l'école.

Mme JESSICA LOUIS :

Exactement, puis juste se rendre compte qu'on existe, c'est un peu ça aussi, de ne pas nous oublier. Puis c'est ça, parce que j'ai remarqué que dans les documents, on parlait des écoles, mais on parlait des écoles à l'intérieur de Vertières et peu ou pas du tout des écoles en dehors du quartier de travail.

LE PRÉSIDENT :

C'est ouvert, c'est des idées.

Mme JESSICA LOUIS :

C'est ça.

LA COMMISSAIRE :

J'ai une deuxième…

LE PRÉSIDENT :

Il y a des gens qui nous ont parlé d'une école secondaire. C’est à vous de suggérer des choses.

Mme JESSICA LOUIS :

Bien, c'est pour ça qu'on est là.

LE PRÉSIDENT :

C’est de l’appuyer, puis nous, on va…

Mme JESSICA LOUIS :

Voilà.

LA COMMISSAIRE :

Par rapport à ce que vous connaissez de l'école primaire Sainte-Bernadette, cette école est à capacité, elle fonctionne bien ou elle est surchargée? Quelle est votre conception de l'état actuel de l'école?

Mme JESSICA LOUIS :

Bien, présentement, c'est une école qui est légèrement en diminution, mais nous avons été pendant longtemps à pleine capacité. C'est pour ça que c'est une école qui a été agrandie.

Si vous regardez la taille de l'école, juste pour vous donner une idée, vous remarquerez que l'école fait la taille du parc au complet. Donc, l'école est de la rue Bélanger à la rue Saint-

Zotique. Tout ça, c'est l'école. Donc, c'est la taille du parc au *com*… bien, j'exagère, dans le sens qu'entre… on voit la longueur de l'école, la longueur du bâtiment.

C'est un bâtiment qui accueille quand même 700 élèves au primaire, ce n'est pas… il y a peu d'écoles à Montréal qui ont autant d'élèves, puis, bien, c'est un beau milieu. On a des jeunes qui viennent de plusieurs milieux favorisés, défavorisés. On a des jeunes qui proviennent de différents endroits dans le monde.

Puis, c'est ça, c'est une école qui me tient à cœur. Ça fait quatre ans que je suis dans le conseil d'établissement. Et tout ce qui est les enjeux de sécurité, on est plusieurs à en parler, c'est important pour nous. Et de la manière dont l'école est faite, la jonction des deux quartiers, des fois, on a l'impression que c'est difficile de se faire entendre.

Donc, c'est un des citoyens, aussi, qui nous a parlé un peu de l'Office de consultation, puis en en discutant, on trouvait que c'était une bonne idée de venir vous voir pour au moins parler de notre école puis s'assurer, comme je vous dis, qu'on ne nous oublie pas dans les planifications éventuelles du quartier.

LA COMMISSAIRE :

Parfait, merci.

LE COMMISSAIRE :

Merci beaucoup, madame Louis. J'apprécie. Moi, je connais un petit peu le secteur de l'école Sainte-Bernadette-Soubirous, j'ai été appelé à intervenir, justement, sur les questions de circulation il y a quelques années, et je reconnais les problématiques puis les préoccupations que vous nous partagez, puis je vous remercie de prendre le temps de venir partager ce point de vue là à la commission, qui est super important, qui est riche et bénéfique pour nous aussi,

parce que ce n'est peut-être pas nécessairement quelque chose qu'on avait… peut-être un peu plus dans l'angle mort, disons ça comme ça.

Je suis curieux, ceci dit, d'entendre, puis là, bien, je suis conscient que vous n'êtes pas la directrice, vous n'êtes pas le Centre de services scolaires, mais dans l'éventualité où, effectivement, le projet Pie-IX–Vertières serait appelé à accueillir une école, dans l'éventualité où elle est primaire, une école primaire, elle serait probablement appelée à venir accueillir des gens de la population, des enfants de la population au nord de Bélanger, au nord de Bélair, là.

Est-ce qu'il y a eu une réflexion qu'il y a eu par rapport à la répartition des enfants entre deux bassins scolaires différents, entre le futur projet Pie-IX–Vertières et le bassin actuel de Sainte-Bernadette-Soubirous?

Mme JESSICA LOUIS :

Nous, au conseil d'établissement, on a commencé à poser des questions, mais on nous avait dit que pour l'instant, on attendait encore d'avoir des données.

Puis, je ne veux pas mettre des mots qu'on m'a dit, mais pour l'instant, je n'ai pas vraiment d'informations là-dessus, mais c'est un questionnement qu'on a également. Est-ce que, pour des enfants, est-ce que, t'sais, puis là, je parle à titre de citoyenne, est-ce que l'école est un peu loin pour des enfants? La distance de marche, est-ce que c'est beaucoup, je ne le sais pas. Mais c'est ça, je n'ai pas l'information pour l'instant.

LE COMMISSAIRE :

OK. Je me projette, je me dis, peut-être que la présence d'une école au nord de Bélanger permettrait de réduire certains déplacements nord-sud qui sont un peu obligatoires présentement pour certains enfants, puis réduire les effets que vous nous nommez, qui ne sont évidemment pas des phénomènes qu'on veut voir autour d'écoles.

Mme JESSICA LOUIS :

Oui, mais les enfants, par exemple, qui sont sur la 15e, 16e et 17e, je les vois mal se rendre à une école qui serait, par exemple, de l'autre côté de Pie-IX.

LE COMMISSAIRE :

L'autre côté de Pie-IX, c'est vrai.

Mme JESSICA LOUIS :

Ça serait quand même long, puis même chose, on aurait probablement les mêmes enjeux.

LE PRÉSIDENT :

Oui.

Mme JESSICA LOUIS :

Cette fois-ci, il faudrait traverser Pie-IX pour se rendre de l'autre côté.

LE PRÉSIDENT :

Le SRB aussi.

Mme JESSICA LOUIS :

Oui, c'est ça. Bien, par le…

LE PRÉSIDENT :

Non, traverser Pie-IX avec…

Mme JESSICA LOUIS :

Exactement. Oui, exactement.

LE PRÉSIDENT :

Les autobus, oui.

Mme JESSICA LOUIS :

Oui, c'est ça, le SRB aussi.

LE COMMISSAIRE :

OK. Bien, pour moi, c'est vraiment clair, puis t'sais, comme je vous dis, je pense que c'est super important le temps que vous avez pris puis l'exposé que vous nous avez fait ce soir. Puis, moi, ça m'éclaire comme commissaire sur un point de vue que je n'avais pas nécessairement, puis je n'ai pas nécessairement beaucoup plus de questions. Je vais prendre le temps de lire l'entièreté du document, parce que ça passe rapidement, 10 minutes, mais je vous remercie.

Mme JESSICA LOUIS :

Merci.

LE PRÉSIDENT :

Oui, excusez-moi, oui.

Mme JESSICA LOUIS :

Ah, mais ce que j'allais dire, c'est, puis je suis vraiment contente de vous parler. Si vous avez un peu le temps juste de regarder également les recommandations que je vous propose…

LE PRÉSIDENT :

Ah, c'est sûr qu'on va le faire.

Mme JESSICA LOUIS :

… pour tout ce qui est ne pas perdre notre pôle alimentaire malgré le changement. Puis, ultimement, ce que je voulais dire, c'est qu'on est pour le changement, on n'est pas contre, mais c'est ça, on recommande des améliorations au projet tel qu'il est présenté présentement.

LE PRÉSIDENT :

Mais on lit tous les documents, puis d'ailleurs, les gens ont jusqu'au 6 novembre pour en déposer, alors il y en a probablement d'autres d'ici à, c'est quoi, vendredi, qui vont rentrer.

Mme JESSICA LOUIS :

Parfait.

LE PRÉSIDENT :

Alors, je pense… je vous remercie beaucoup.

Mme JESSICA LOUIS :

Merci.

LE PRÉSIDENT :

Pour votre présentation. Bonne soirée.

Mme CHLOÉ BARIL

Mme CHLOÉ BARIL :

Parfait. Et si ça se trouve, ça ne sera même pas 10 minutes. Je n'ai pas vraiment non plus de documents spécifiques à présenter. Je crois qu'il y a des personnes qui partagent aussi mes préoccupations, qui risquent d'en déposer des plus évoluées que les miennes.

Mais je voulais parler à titre de citoyenne montréalaise depuis tout le temps, qui a élevé deux enfants, qui, bon, et qui est toujours préoccupée par les aménagements du territoire, parce que, bien, c'est ça, c'est notre ville, puis on veut bien y vivre.

Et donc, j'ai pris connaissance du document de présentation, puis j'avoue que, peut-être que c'est un trait très montréalais de quand on vit longtemps et qu'on a vu plusieurs projets, de